



Communiqué de Presse – 24/02/14

Salon de l'Agriculture : Assez de déclarations pour l'agriculture familiale paysanne, la France doit passer aux actes !

L'Année Internationale de l'Agriculture Familiale sera à l'honneur au Salon de l'agriculture le 26 février prochain, en présence des ministres de l'Agriculture et du développement. Ce sera l'occasion de mettre l'accent sur une agriculture familiale chère à un gouvernement qui l'a défendue jusque dans la Loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale, récemment adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale. **Au delà de l'opération de communication, des engagements politiques forts sont attendus !** L'année 2014 doit conduire la France à engager concrètement l'évolution de ses politiques commerciales, agricoles, d'investissement et de développement en faveur de l'agriculture familiale paysanne.

Aujourd'hui, sur les 842 millions de personnes qui souffrent de la faim, les trois quarts sont des paysans et paysannes. Pourtant, malgré les multiples formes d'exclusions qui frappent l'agriculture familiale paysanne, celle-ci produit aujourd'hui 70 % de l'alimentation mondiale, fournit plus de 60 % de l'emploi dans les pays les moins avancés (PMA) et reste garante de la biodiversité.

Action contre la faim, Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières, AGTER, le CCFD Terre Solidaire, le CFSI, le Gret, Oxfam France, Peuples Solidaires, Réseau Foi et Justice Afrique Europe et la Confédération Paysanne, attendent du Président François Hollande, du ministre délégué en charge du Développement Pascal Canfin, du ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll et du ministre des Affaires étrangères Laurent Fabius, qu'ils se saisissent des opportunités internationales existantes en 2014 pour défendre l'agriculture familiale paysanne. **La France doit mettre son action en cohérence avec ses discours en mettant fin aux processus publics et privés d'exclusion de l'agriculture familiale et paysanne.** La France peut et doit :

1. Créer des instruments de coercition contre l'accaparement des terres et l'éviction des paysannes et paysans. La mise en œuvre des Directives volontaires sur le foncier de la FAO doit passer par un chantier international en vue d'instaurer des règles obligatoires incontournables et des instances de recours contre toute forme d'investissement qui contribue à la violation des droits fondamentaux des paysannes et des paysans.
2. Œuvrer pour le report des Accords de partenariat économique (APE) Europe-Afrique-Caraïbe-Pacifique au-delà du 1er octobre 2014 et soutenir les processus d'intégration régionale favorables à la protection et à l'essor des agricultures familiales et des filières locales, en particulier en Afrique. Plus généralement, mettre fin aux politiques commerciales de libre échange qui condamnent à terme l'agriculture familiale paysanne et la souveraineté alimentaire des pays concernés notamment dans les processus de négociations Européens en cours avec l'Inde, la Chine, les pays

méditerranéens et l'Amérique latine.

3. Remettre en cause les leviers d'action de la mal-nommée *Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition* en Afrique, du G8 afin que soient soutenus, non pas des entreprises d'exploitation agro-industrielle à grande échelle, mais des programmes d'investissement et des politiques publiques foncières, agricoles et commerciales qui permettent aux agricultures familiales paysannes de révéler tout leur potentiel pour la souveraineté alimentaire et la nutrition ;
4. S'assurer que les futurs Objectifs du développement durable en matière d'agriculture et d'alimentation soutiennent clairement les agricultures familiales paysannes ;
5. Soutenir l'agriculture familiale paysanne comme un secteur prioritaire pour la recherche et les financements en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique lors des futures Conférences sur le climat au Pérou en 2014 et en France en 2015, plutôt qu'une *Climate Smart Agriculture* vantée par la FAO mais dont les contours flous laissent la porte ouverte à des modèles d'agriculture polluants et excluants.
6. Revoir sa position et soutenir le travail des Nations Unies sur les droits des paysans et des paysannes.

L'agriculture familiale paysanne est la mieux armée pour nourrir le monde et pour relever tous les défis majeurs du XXIe siècle : alimentation, climat, énergie, environnement, emploi. L'Année Internationale de l'Agriculture Familiale 2014 ne doit pas seulement permettre à la France d'en discuter, mais d'accorder son action à ses discours officiels.

Contacts presse :

AVSF, Carline Mainenti c.maintenti@avsf.org 06 60 61 92 94

Oxfam France, Magali Rubino, mrubino@oxfamfrance.org 06 30 46 66 04

CCFD Terre solidaire, Maureen Jorand, jm.jorand@ccfd-terresolidaire.org 06 65 03 72 86